

H.C./M.A./

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE MEDICAL PROVINCIAL.

Usumbura, le 20 Avril 1953.-

ASTRIDA

13197

N° 71 / I.317 / S.-

OBJET :

Construction pour le Person-
nel S. M.

A Monsieur le Médecin du Secteur à ASTRIDA.-
S/couvert de Monsieur le Médecin de l'Hôpital ASTRIDA.

Copie pour information à Monsieur l'Administrateur de
Territoire d'ASTRIDA.-

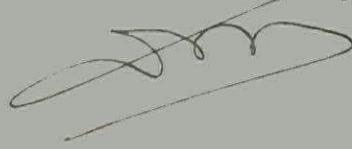
S/couvert de Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.

Monsieur le Médecin,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre
20/S. du 4 avril 1953 concernant l'objet sous rubrique.

- 1° - Une maison pour aide-infirmier ayant été construite en 1952 à Gikongoro il est préférable de construire une maison séparée pour A.M.I. et non une maison jumelée.
Les T.P. sont d'accord pour augmenter de 50 cm. la dimension des places de gauche en largeur et si de ce fait la réalisation s'avérait difficile par manque de symétrie les deux places de droite peuvent aussi être élargies de 0,50 m.
- 2° - Les maisons pour le personnel auxiliaire indigène à construire à Mugombge, Gikongoro et Gisagara sont à charge du B.O. Elles peuvent cependant être construites sur C.A.C. qui en demandera ultérieurement le remboursement à charge du B.O.; j'espère pouvoir obtenir satisfaction en rappelant la chose chaque fois que possible.
- 3° - La construction des maisons pour travailleurs C.A.C. peut-être différée jusqu'à ce que l'ensemble des autres bâtiments du dispensaire soit construit.-

LE MEDICIN CHEF DES SERVICES MEDICAUX DU R.U.,
Docteur M. BAUDARI,



15.1.1953

1604 / S M.

u